

(N° 142.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 4 AVRIL 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la requête du sieur *Jean Rutjes*, sergent au 6^e ré- giment d'infanterie.

(Voir le N° 335, session 1843-1844 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Jean Rutjes, sergent au 6^e régiment de ligne, s'est adressé en 1839 à la Chambre de Représentants pour obtenir la naturalisation ordinaire.

Il paraît qu'il est né à Kekerdoin près de Nimègue, le 13 mars 1810. Son acte de naissance ne lui a pas été délivré par les autorités Hollandaises, sans doute parce que ayant déserté du service des Pays-Bas, il s'engagea en 1830, au premier régiment de lanciers Belges, où il parvint au grade de brigadier ; mais ayant été puni disciplinairement en 1835, il perdit son grade et passa au 6^e régiment d'infanterie, où il fut promu aux grades de caporal et de sergent. Ses chefs font l'éloge de sa conduite depuis qu'il sert dans ce régiment. Sa demande a été prise en considération à la Chambre des Représentants, par 45 suffrages contre 5.

Le Duc D'URSEL.